



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

09/06/2017

Mise en place d'un prêt d'actionnaire et projet d'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires

Prêt d'actionnaire

La société Hoche Partners Private Equity Investors S. à r. l, dont le dirigeant, Monsieur Jean-Daniel Cohen, est également administrateur d'Advenis SA a accepté de prêter à la société Advenis SA un montant maximum de 5 millions d'euros dans le cadre d'un prêt d'actionnaire qui a été approuvé en tant que convention règlementée lors du conseil d'administration du 2 juin 2017.

Ce prêt, qui financera le besoin en fonds de roulement de la société Advenis SA et de ses filiales, sera mis en place dans le courant du mois de juin et portera intérêt au taux de 15 % capitalisé annuellement.

Le prêt d'actionnaire de Hoche Partners Private Equity Investors S. à r. l. durera jusqu'à l'émission d'obligations convertibles décrites ci-après. Son nominal sera alors remboursé par compensation avec la souscription aux dites d'obligations convertibles et les intérêts payés.

Emission d'obligations convertibles en actions

Le conseil d'administration a approuvé un projet d'émissions d'obligations convertibles par offre au public à hauteur d'un montant d'environ 10 millions d'euros. Cette opération a vocation à être réalisée d'ici fin septembre 2017.

Les obligations convertibles seraient émises à une valeur nominale de 2,2 euros et porteraient intérêt à hauteur de 15 % dont 9 % capitalisé et 6% payé semestriellement. Leur durée serait de 3 ans et leur prix de conversion 2,87 euros par action ordinaire nouvelle (soit, à la date d'échéance, une action ordinaire nouvelle pour une obligation convertible, compte tenu de la capitalisation d'une partie des intérêts). Ces obligations ne seraient pas convertibles avant leur date d'échéance, sauf en cas de dépôt d'une offre publique déclarée recevable par l'AMF qui ne serait pas devenue caduque. Au surplus, si la moyenne, pondérée par les volumes, du cours de bourse d'Advenis SA pendant les soixante (60) jours de bourse précédant la date d'échéance est supérieure à 2,87 euros, l'émetteur aura le droit de demander la conversion de tout ou partie des obligations convertibles en actions ordinaires nouvelles.

La société Hoche Partners Private Equity Investors S. à r. l., a indiqué qu'elle participera à l'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires de la Société à hauteur de 5 millions d'euros par compensation avec le montant nominal du prêt d'actionnaire sus-mentionné.

Le principal actionnaire de la société Advenis SA, Inovalis SA, s'est également engagé à participer à l'émission à hauteur de 4 millions d'euros, dont une partie par compensation avec une créance de compte courant d'actionnaire.

Le conseil d'administration a également décidé que si l'émission n'a pas lieu d'ici fin septembre 2017, en particulier si Advenis SA n'est pas en mesure de produire un prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers, Advenis SA réalisera alors une émission d'obligations convertibles d'un montant de 5 millions d'euros, dans les conditions notamment financières susmentionnées, réservée à Hoche Partners Private Equity Investors S. à r. l. Cette émission sera souscrite par compensation avec la valeur nominale du prêt d'actionnaire.

Dans la mesure où Hoche Partners Private Equity Investors S. à r. l. est le deuxième actionnaire d'Advenis SA et que son dirigeant est également administrateur de la société Advenis SA, le conseil d'administration a demandé à un expert indépendant de se prononcer sur les principales

caractéristiques de cette émission réservée qui pourrait être réalisée. Ce rapport a été publié sur le site d'Advenis SA (www.advenis.com) ce jour.

A propos d'Advenis - www.advenis.com - Coté sur le Compartiment C d'Euronext, Advenis est un acteur majeur dans la conception, la distribution et la gestion d'actifs immobiliers et financiers. Advenis bénéficie d'une véritable expertise métiers en immobilier d'entreprise et immobilier d'habitation ancien à rénover. En gestion d'actifs financiers, le groupe a développé un pôle de compétences unique en allocation d'actifs, long only et performance absolue.

Advenis - 51, rue de Saint-Cyr - 69009 Lyon - Tél : 04 27 70 54 00 - Fax : 04 27 70 54 01 - Email : info@advenis.com - S.A. au capital de 4 725 492 € - RCS Lyon 402 002 687 - Code APE 6420Z - TVA Intracommunautaire FR 89402002687.

Contacts

Stéphane Amine
Président Directeur Général
+ 33 (0)4 27 70 54 00
actionnaire@advenis.com

Gregory Blain
Directeur Général Adjoint
+ 33 (0)4 27 70 54 00
actionnaire@advenis.com